

Réunion du 30 septembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Vincent DEBES, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, membres.
- Procuration(s) : M. Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, M. Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Mme Suzanne KEMPF, Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à Mme Cécile DELATTRE, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, Mme Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à M. Rémi BERTRAND, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON, M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : M. WOLF Etienne
- Absent(s) : Mme BUFFET Françoise, M. CARBIENER Thierry, M. SENE Marc
- Ne prennent pas part au vote : M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN
- Rapporteur : M. Etienne BURGER

**CP/2019/365
M2_2019_09_20_365**

**70510 - Modernisation du réseau routier
Aménagement de la RD1420 à Rothau : Projet de convention
de portage foncier à conclure avec l'Etablissement public
foncier d'Alsace**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les modalités financières de l'achat d'un bien immobilier à Rothau et dont la valeur vénale a été estimée par France Domaine à 96 000 € ;
- autorise l'Etablissement public foncier d'Alsace à acquérir le bien désigné ci-dessus ;
- approuve le portage foncier par l'Etablissement public foncier d'Alsace ;
- approuve les modalités de remboursement de l'EPF d'Alsace suivantes : valeur du stock résiduel (prix principal d'acquisition, frais d'acquisition et éventuels coûts de travaux non remboursés) lors de la cession totale du bien, qu'elle intervienne au terme de la durée du portage ou de manière anticipée ;
- autorise son président à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération, en particulier la convention d'intervention et de portage foncier avec l'EPF d'Alsace jointe en annexe et ses éventuels avenants.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 42

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Cécile DELATTRE, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Frédéric BIERRY, M. Nicolas MATT	40
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190930-
lmc1129854-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 16/10/19